



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 FEVRIER 2010

Présents : MM. MARCON, CHAPELON, CHOMIENNE, GUERIN, VALLAT, SOUVIGNET, MOUNIER, TEYSSIER J., ACHARD, GRANGER, DUMONT, CIGIOTTI, BOURRIEL, JURINE, CHARRA, PEYRARD, BEAULAIGUE, PONCET, FAYARD, DREVET, SEYTRE, NEYRON, SANTY, et Mmes GRANGER, DECOT et POULENARD. **Absent** : M. TEYSSIER J-P..

<u>DOSSIER</u>	<u>REFLEXIONS</u>																																			
<u>SCOT</u>	Présentation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) par Yves CHAVENT, Vice-Président du Syndicat Mixte de la Jeune Loire.																																			
<u>PORTAGE REPAS</u>	<p>Adoption des tarifs 2010 du portage de repas à domicile applicables au 1^{er} mars 2010 (tarifs d'achat à la maison de retraite – tarifs de vente aux usagers) :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Type de repas</th> <th style="text-align: center;">Prix d'achat 2009</th> <th style="text-align: center;">Prix d'achat 2010</th> <th style="text-align: center;">Augmentation</th> <th style="text-align: center;">Prix de vente 2009</th> <th style="text-align: center;">Propositions 2010</th> <th style="text-align: center;">Augmentation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">repas à domicile (particuliers)</td> <td style="text-align: center;">4.90 €</td> <td style="text-align: center;">5.00 €</td> <td style="text-align: center;">+ 2.04 %</td> <td style="text-align: center;">7.15 €</td> <td style="text-align: center;">7.25 €</td> <td style="text-align: center;">+ 1.40 %</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">repas des cantines + centres aérés</td> <td style="text-align: center;">3.20 €</td> <td style="text-align: center;">3.25 €</td> <td style="text-align: center;">+ 1.56 %</td> <td style="text-align: center;">3.75 €</td> <td style="text-align: center;">3.80 €</td> <td style="text-align: center;">+ 1.33 %</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Crèche (Adultes)</td> <td style="text-align: center;">4.40 €</td> <td style="text-align: center;">4.50 €</td> <td style="text-align: center;">+ 2.27 %</td> <td style="text-align: center;">4.45 €</td> <td style="text-align: center;">4.55 €</td> <td style="text-align: center;">+ 2.25 %</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">(Enfants)</td> <td style="text-align: center;">2.65 €</td> <td style="text-align: center;">2.70 €</td> <td style="text-align: center;">+ 1.89 %</td> <td style="text-align: center;">inclus prix journée</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Type de repas	Prix d'achat 2009	Prix d'achat 2010	Augmentation	Prix de vente 2009	Propositions 2010	Augmentation	repas à domicile (particuliers)	4.90 €	5.00 €	+ 2.04 %	7.15 €	7.25 €	+ 1.40 %	repas des cantines + centres aérés	3.20 €	3.25 €	+ 1.56 %	3.75 €	3.80 €	+ 1.33 %	Crèche (Adultes)	4.40 €	4.50 €	+ 2.27 %	4.45 €	4.55 €	+ 2.25 %	(Enfants)	2.65 €	2.70 €	+ 1.89 %	inclus prix journée		
Type de repas	Prix d'achat 2009	Prix d'achat 2010	Augmentation	Prix de vente 2009	Propositions 2010	Augmentation																														
repas à domicile (particuliers)	4.90 €	5.00 €	+ 2.04 %	7.15 €	7.25 €	+ 1.40 %																														
repas des cantines + centres aérés	3.20 €	3.25 €	+ 1.56 %	3.75 €	3.80 €	+ 1.33 %																														
Crèche (Adultes)	4.40 €	4.50 €	+ 2.27 %	4.45 €	4.55 €	+ 2.25 %																														
(Enfants)	2.65 €	2.70 €	+ 1.89 %	inclus prix journée																																
<u>PÔLE D'EXCELLENCE RURALE</u>	<p>Présentation des dossiers suivants au sein de la candidature pour un Pôle d'Excellence Rurale (PER) sur le bois-construction menée par le Pays de la Jeune Loire et ses Rivières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - chaufferie bois à Riotord (Commune) - réhabilitation foyer rural à St-Bonnet-le-Froid (Commune) - chaufferie bois à St-Romain-Lachalm (Commune) - bâtiment passif à Montfaucon (Communauté de Communes) - centre de balnéothérapie à Saint-Bonnet-le-Froid (Communauté de Communes) 																																			
<u>FONDS DE CONCOURS VOIRIE INTEMPERIES</u>	Versement à la commune de Raucoules d'un 2 ^{ème} acompte au fonds de concours voirie intempérie de cette commune (montant total : 36 944 €), soit la somme de 7 577,00 € TTC (1 ^{er} acompte : 9 352,84 € TTC).																																			
<u>ZONE DE DEVELOPPEMENT EOLIEN</u>	<p>M. le Président et M. PEYRARD indiquent pour information qu'ils ont participé le 7 janvier dernier à une réunion de travail relative à la Zone de Développement Eolien en cours de réflexion par la Communauté de Communes des Monts du Pilat (Loire), le dépôt de leur ZDE devant intervenir dans quelques mois.</p> <p>Ils précisent que leur projet de ZDE concerne un territoire limitrophe au site de la ZDE de la CCPM situé sur la commune de Riotord (communes de Burdigues et de Saint-Sauveur-en-Rue).</p> <p>M. le Président note qu'il a rappelé au cours de cette rencontre la volonté de la CCPM de réaliser un projet intercommunautaire au niveau éolien.</p> <p>M. le Président rappelle qu'à ce jour aucun projet concret n'est à ce jour en cours de réflexion.</p>																																			

<p><u>LECTURE PUBLIQUE</u></p>	<p><u>BIBLIOTHEQUE (RIOTORD)</u> Signature d'un avenant négatif avec la maîtrise d'œuvre (GIRERD-MASSART / GIRARD-BAYLE-AUGE / INGENIUM / BOST / ACOUPHEN) afin de tenir compte du montant final des travaux : Marché initial : 37 730,90 € HT // Moins-value : 1 860,82 € HT // Marché final : 35 870,08 € HT.</p> <p><u>BIBLIOTHEQUE (DUNIERES)</u> Signature d'un avenant avec l'entreprise MASSARDIER (lot 5 : charpente) : réalisation structure en gabion pour réception de la passerelle bois extérieure + caniveau grille : Marché initial : 129 247,30 € HT // Coût supplémentaire : 1 699,78 € HT // Marché final : 130 947,08 € HT</p>
<p><u>AFFAIRES TOURISTIQUES</u></p>	<p><u>GITE DE GROUPE (DUNIERES)</u> Validation des nouvelles dispositions de location du gîte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - privilégier l'accueil des groupes (les locations individuelles ne seront plus effectives de novembre à avril) - mettre en œuvre un site internet spécifique au gîte (réflexion avec le site internet de la CCPM) - travailler avec le Service Loisirs Accueil sur la présentation du gîte (rencontre à caler avec le SLA) - changer de nom du gite : gîte de la Voie Verte (et non plus gîte de la gare) - améliorer l'extérieur du gîte (travaux de façades et aménagement d'un espace extérieur privatif : réalisation pour mai 2010) - revoir la tarification : encourager la venue des groupes et prendre en compte les saisons. <ul style="list-style-type: none"> - Haute saison (15 juillet/15 août + Noël + jour de l'an) : de 1 113 € (9 à 10 personnes) à 1 344 € (15 à 16 personnes) - Moyenne saison (15 juin/15 juillet + 15 août/15 septembre + vacances février) : de 681 € (9 à 10 personnes) à 823 € (15 à 16 personnes) - Basse saison (reste de l'année) : de 549 € (9 à 10 personnes) à 663 € (15 à 16 personnes) - Week-end : de 372 € (9 à 10 personnes) à 450 € (15 à 16 personnes) - développer des produits touristiques (actions en cours par l'Office de Tourisme)
<p><u>PERSONNEL</u></p>	<p><u>GÎTE (MONTREGARD)</u> Titularisation de Gaëlle FERRIER, adjoint Technique de 2^{ème} Classe (6.25 heures par semaine) au siège de la CCPM et au gîte « de la fontaine » à Montregard, à la date du 7 juillet 2010.</p>
<p><u>CENTRE DE GESTION 43</u></p>	<p>Signature avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Loire d'une convention d'assistance informatique (logiciels comptabilité : assistance et conseil, installation logiciels...) pour les années 2010-2011 et 2012 pour un coût annuel de 610 Euros.</p>
<p><u>QUESTIONS DIVERSES</u></p>	<p><u>VOIE VERTE (DUNIERES - RIOTORD)</u> Discussion sur le lancement prochain d'une étude commune relative aux voies vertes avec la Communauté de Communes des Sucs dans le courant de l'année 2010.</p> <p><u>BUDGET</u> Discussion sur l'impact de la suppression de la Taxe Professionnelle sur les budgets à venir de la CCPM.</p>